



CAHIER D'ACTEUR

PROJET DE MINE
DE LITHIUM DANS L'ALLIER

11.03.2024
07.07.2024

N°13 | JUILLET 2024



Alors que se sont engagées des réunions publiques, prenant appui sur la CNDP (Commission Nationale du Débat Public), la CGT de l'Allier a constitué un groupe de travail, composé de militants des professions concernées par le projet et à d'autres intéressés notamment par les enjeux environnementaux.

Contact : Union Départementale
CGT de l'Allier

8bis quai Louis Blanc
03100 Montluçon
Tél : 04.70.28.07.78
Site Internet : <https://cgt03.fr/>

Le point de vue de l'Union Départementale CGT de l'Allier

EN BREF

Le 25 octobre 2022, Imerys annonçait l'exploitation d'une mine de lithium sur la commune d'Echassières (03). Le projet fait état d'une exploitation permettant de répondre au besoin de production de 700 000 batteries pour la fabrication de véhicules électriques et la création de près 1 000 emplois.

Le groupe minier Imerys a, en effet, annoncé son intention de développer l'extraction du lithium sur ce site, où il exploite déjà le kaolin. Le calendrier prévoit le démarrage d'un pilote industriel en 2025, puis le début de l'exploitation proprement dite en 2028. Il s'agit d'extraire sous l'actuelle couche de kaolin, à une profondeur pouvant atteindre 300 mètres, 34 000 tonnes d'hydroxyde de lithium par an. Ce qui en ferait, selon la direction d'Imerys, la plus grande mine européenne.

La connaissance de la présence de lithium sur le site n'est pas nouvelle. Il y a 12 ans, le Comité Régional CGT Auvergne organisait des assises sur la filière automobile. Durant cette initiative, l'UD de l'Allier avait mis en avant le besoin de lancer une réflexion sur la possibilité d'exploitation sur ce site.

Pour autant, en 12 ans, les choses ont évolué et la CGT a placé au cœur de ses préoccupations les enjeux environnementaux et sociaux, ce qui implique que, si ce projet voit le jour, ce dernier se devra d'être exemplaire tant sur le respect des normes environnementales que sociales.



INTRODUCTION

Les représentants de l'Etat, ainsi que les représentants du groupe Imerys, ont mis en avant ce projet d'extraction de lithium dans l'Allier comme un sujet essentiel pour répondre aux enjeux du réchauffement climatique, avec une production de lithium bas carbone, ainsi que ceux touchant à la souveraineté nationale.

Projet de société :

En vérité, alors que ce projet est mis sur table, la CGT déplore l'absence de véritable débat, concernant le virage tout électrique, qui concerne les véhicules particuliers.

Souveraineté :

L'exploitation du lithium d'Echassières ne saurait répondre seul aux besoins, car les 33 000 tonnes extraits permettraient la construction de 700 000 batteries annuelles, là où les engagements pris dans le cadre de France 2030 pour la filière Auto sont la production annuelle de 2 millions de Véhicules électriques à horizon 2030

LES ENJEUX DE LA REINDUSTRIALISATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Comment répondre aux besoins sociaux et aux défis environnementaux sur le territoire national ? Comment travailler les contradictions sociales et environnementales ? Il convient de ne plus subir la dégradation de notre travail, de notre santé, de nos qualifications, les plans de sauvegarde de l'emploi déguisé (PSE), les plans de départs volontaires (PDV), les restructurations, les réformes, les délocalisations, les mises en chômage technique, etc.

De nombreuses filières industrielles sont sacrifiées avec la disparition à court et moyen terme de dizaines de milliers d'emplois. Si la réindustrialisation est une urgence, celle-ci ne peut être conditionnée au « respect » des exigences toujours croissante de rentabilité financière.

La réindustrialisation et la reconquête des services publics nécessitent un travail de toutes les organisations de la CGT. Cette ambition passe par une transformation des situations de travail, du modèle de production, en opposition au système capitaliste : par une conquête de nouveaux droits à l'exemple d'une « sécurité sociale professionnelle environnementale », d'un nouvel âge de la démocratie au travail afin de reprendre la main sur sa finalité !

De fait, face à la nécessité de revitaliser notre territoire, par sa réindustrialisation, et la création d'emplois, le projet, aujourd'hui porté par Imerys, doit attirer toute notre attention.

SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, LA QUESTION DE L'EAU EST UN SUJET MAJEUR

A partir des éléments fournis par le groupe Imerys ainsi que l'ensemble des organisations ayant étudié les différents processus sur l'ensemble du projet, il sera inévitable de consommer des quantités importantes d'eau (1,2 millions de m³ par an), indispensable au traitement du minerai. C'est du reste une critique faite par les associations environnementales à tous les nouveaux projets miniers en Europe.

De plus, l'exploitation de lithium dans l'Allier ne peut se faire que dans le strict respect d'un certain nombre de conditions. Des études ont été menées sur les sols de la région. Elles ont montré que les exploitations précédentes ont engendré une pollution importante des sols à l'arsenic et au plomb, avec des taux qui dépassent jusqu'à dix fois les seuils fixés par la Haute Autorité de Santé. La nouvelle exploitation fait craindre une augmentation potentielle des concentrations en métaux lourds dans les sols ainsi que la contamination des nappes phréatiques, via les futurs forages et galeries.

La présence de ressources minières importantes sur notre territoire et le besoin de souveraineté sur les matières premières minérales ne doivent pas nous faire oublier que la lutte contre le

réchauffement climatique passe également par une transformation de nos modes de production, ainsi que par un meilleur recyclage de tous les matériaux non renouvelables et polluants.

LES ENJEUX SOCIAUX, UN SUJET INCONTOURNABLE POUR LA CGT !

Pour la CGT, la dimension sociale de ce projet est un élément essentiel. Si Imerys commence à donner des précisions parlant de 600 emplois directs sous contrat Imerys (300 en unité de concentration et 300 en unité de conversion), de nombreuses questions doivent trouver réponses. Concernant la création d'emplois, il est indispensable d'avoir des éléments précis sur le nombre, la nature des emplois d'extraction, de conversion du lithium et de transport (CDI, CDD, Intérimaires) autant qu'il est nécessaire de connaître leur localisation.

Quel statut pour les salarié-e-s ?

Bien que souvent négligée, l'enjeu social posé par ce nouveau de l'exploitation minière est aussi importante que la question environnementale. Selon Imerys, l'extraction du lithium sur le site de Beauvoir devrait entraîner la création d'un millier d'emplois directs et indirects. Quel sera le Statut de ces nouveaux travailleurs du sous-sol ? Le Statut du mineur, plutôt protecteur, s'applique à une liste de substances extraites du sous-sol (que la mine soit profonde ou à ciel ouvert), définie par un arrêté de 1959. Le lithium en fait partie.

Nous portons l'exigence que l'ensemble des salariés concernés par ce projet ait un emploi à temps plein en CDI et que ceux concernés par l'extraction le soient sous le statut du code minier.

POUR LA CGT, RECAPITULATIF DES ENJEUX DE CE PROJET

Les enjeux nationaux :

- Le lithium est classé comme matériau stratégique pour la France et l'Europe ;
- Législations spécifiques (souveraineté énergétique, extraction/exportation, nouveau Code minier, conditions sociales (statut des travailleurs) et environnementales des nouveaux sites...);
- Matériau pour la transition énergétique géostratégique ;

Les enjeux locaux :

- L'eau (consommation, traitement, rejets) ;
- L'emploi (volume, nature, statuts, formations, qualifications, logement, transports...) ;
- Les impacts de la mine sur les pollutions (air, eau, bruit, stockage des stériles miniers et rejets...) ;
- Les transports (ferroviaire et routier, fret et salarié-es) ;
- L'usine de conversion à Montluçon (quel stockage/transport des résidus post conversion estimés à 500 000t/an) ;
- Le raccordement électrique et la consommation énergétique des sites industriels (RTE/ENEDIS) ;
- Gestion du foncier (forêts, terres agricoles, achats, baux, locations...) ;
- Retombées économiques (fiscalité, ruralité, tourisme, attractivité...) ;

Les enjeux économiques et législatifs :

- Révision du Code minier en cours ;
- Ouverture d'autres sites miniers sur ce modèle ultérieurement ;
- Financements publics d'une entreprise privée (conditionnalités, fiscalité ?) ;
- RSE avec la certification IRMA (mine responsable ? consultation syndicats ? ...) ;
- Marché/débouchés du lithium ;

Les enjeux environnementaux :

- Bilan carbone du projet ;
- Impacts sanitaires pour la population ;
- Impacts sur la biodiversité (Forêt des Colettes...) ;
- Volume important des déchets miniers, de la conversion, du foisonnement, comblement partiel des galeries post extraction... Quels engagements pour le futur ?

POINTS DE VIGILANCE

- La question de l'eau
- La préservation de la biodiversité
- Le besoin de participation citoyenne et de transparence pendant toute la durée de vie du projet ainsi que lors de la fin d'exploitation
- Etat du réseau ferré
- Nombre de création d'emplois directs et indirects
- Statut des emplois créés

POINT D'ETAPE

A partir de ces premières réunions de débats publics ainsi que les débats internes à la CGT, l'Union Départementale CGT a décidé de pointer les points positifs et négatifs de ce projet.

Points positifs du projet :

- Création d'emplois (530 emplois directs, dont 200 sous statut du code minier), et de favoriser un recrutement en local,
- Réindustrialisation du pays,
- Imerys, entreprise où le dialogue social semble être de mise,
- Projet participant à la décarbonation,
- Engagement d'Imerys de ne travailler qu'avec la SNCF, (ferroviaire)
- Engagement de formation en faisant appel aux organismes locaux,
- Appels d'offres privilégiant les entreprises locales,
- Ligne ferroviaire Montluçon-Gannat, colonne vertébrale du projet,
- Insertion dans une approche « maîtrise de la chaîne de valeur » du Véhicule électrique, actuellement dominée par la Chine (conversion du lithium, batteries...).

Points négatifs du projet :

- Projet s'inscrivant dans le maintien d'une trajectoire « tout voiture si tout électrique » non débattue
- Besoin en eau très importante (1,2 millions de m3),
- Risques de pollution,
- Projet porté par une entreprise privée et cotée en bourse, avec pour priorité, une rentabilité financière,
- Important besoin en électricité,
- Réseau ferroviaire en très mauvais état. Qui finance la remise en état de celui-ci ?
- Risque de classement SEVESO sur l'unité de conversion de Montluçon,
- Manque de précision concernant les emplois indirects.

CONCLUSION

Dans cette première phase de débat public, l'Union Départementale CGT de l'Allier a souhaité porter à la connaissance du plus grand nombre ses interrogations et propositions sur ce projet et fera connaître son avis lors de l'étape de conclusion du débat public.

